

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 42%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 33%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	1	11	7	7	1
		Bacheliers professionnels toutes séries	11	40	18	16	11
		Bacheliers technologiques toutes séries	12	44	25	25	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	11	7	7	1	100 %
			Total	11	7	7	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	29	12	12	7	63,6 %
			Masculin	11	6	4	4	36,4 %
			Total	40	18	16	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	33	18	18	10	100 %
			Masculin	11	7	7	0	0 %
			Total	44	25	25	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	5	3	3	1	100 %
				AB	5	3	3	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	11	7	7	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	19	4	3	1	9,1 %
				AB	14	11	11	8	72,7 %
				B	3	3	2	2	18,2 %
				Total	40	18	16	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	23	11	11	6	60 %
				AB	12	11	11	4	40 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	3	3	3	0	0 %
				Total	44	25	25	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Autres candidats	Autres	11	7	7	1	100 %
			Total	11	7	7	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	34	17	16	11	100 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Autres	4	1	0	0	0 %
			Total	40	18	16	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	40	25	25	10	100 %
			Autres	4	0	0	0	0 %
			Total	44	25	25	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	38	24	24	10
			Autres doublettes	3	0	0	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel De Kaweni - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (13677)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	92,7 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	7,3 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Expression française	Moyennes et notes de première et terminale et notes du bac de français. Lettre de motivation rédigée correctement.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie	Appréciations des bulletins et fiche avenir.	Important
Savoir-être	Savoir être	Fiche avenir et appréciations du conseil de classe.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du Projet professionnel	Cohérence du parcours vu dans le dossier de l'élève	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est appuyée sur un traitement algorithmique, celui proposé par Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit être sincère, personnelle, ne pas être dans l'exagération. Elle doit être écrite sans faute d'orthographe ou de grammaire.

La commission d'examen des vœux souhaite recruter des candidats motivés mettant en avant dans leur lettre de motivation un goût pour les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Signature :

Aminata THIENTA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel De Kaweni